

## Conditions générales de vente

La relation entre le client et la SARL ADF INFO SERVICES peut s'effectuer par:

- téléphone au numéro 0810 122 869
- courriel à l'adresse Internet: [contact@adf-info-services.fr](mailto:contact@adf-info-services.fr)
- par courrier papier à l'adresse: 22 Allée de la promenade 59650 Villeneuve d'Ascq

Cette relation permet au client de prendre connaissance des conditions générales de vente stipulées ci-après et l'acceptation par le client d'une prestation à son domicile est concrétisée par la planification d'une intervention et l'acceptation des conditions générales de ventes.

La planification d'une intervention est faite au moins 2 jours à l'avance. En cas de décalage d'un rendez-vous, ADF INFO SERVICES ou le client doivent prévenir l'autre partie au moins 24 heures à l'avance. Un technicien d' ADF INFO SERVICES planifie la prestation et bloque son emploi du temps pour satisfaire la demande du client; si en cas d'empêchement le client ne respecte pas le délai impartie, le prix de la prestation non effectuée, hors frais de déplacement est due par le client.

Le client est responsable des données présentes sur son ordinateur et ses médias et il doit avoir effectué des sauvegardes avant l'intervention. La responsabilité d'ADF INFO SERVICES n'est en aucune mesure engagée . A ce titre, le client ne peut réclamer des dommages et intérêts en cas de perte de données.

Il est de la responsabilité du client de respecter la réglementation qui concerne l'utilisation des logiciels installés sur son micro-ordinateur.

### **Facturation**

Les interventions d'ADF INFO SERVICES, agréée "organisme de services aux personnes" sous le N° 020608/F/59L/S/052 donnent lieu à réduction d'impôts comme indiqué dans la rubrique "bénéficiaire des avantages fiscaux" à laquelle on peut accéder en cliquant sur: [avantages fiscaux](#).

Le Chèque Emploi Service Universel (CESU) peut être utilisé comme indiqué dans la rubrique "utiliser le CESU" à laquelle on peut accéder en cliquant sur: [utiliser le CESU](#)

Les offres et tarifs proposés sont indiqués dans la rubrique "connaître nos offres et tarifs" à laquelle on peut accéder en cliquant sur: [connaître nos offres et tarifs](#)

Chaque prestation donne lieu à une facture manuelle dont le règlement est intégralement payé à l'intervenant d' ADF INFO SERVICES par chèque classique à l'ordre d' ADF INFO SERVICES, ou à l'aide du CESU.

Le principe de la facturation des Services est au temps passé (régie) avec

inclusion de frais complémentaires de déplacements à partir des conditions générales de ventes stipulées dans le présent document.

Les prestations de Services sont régies par un engagement de moyens pour parvenir au résultat précis escompté.

En cas de rupture du contrat par le client ou en cas d'impossibilité pour atteindre le résultat, ADF INFO SERVICES pourra interrompre la prestation en notifiant au client les raisons de cette décision. Les sommes payées ou restant à payer par le client en fonction de l'avancement restent dues sauf conditions particulières éventuellement précisées par ailleurs et un nouvel avenant pourra être proposé afin de rétablir la situation. En cas de désaccord, les sommes resteront dues et ADF INFO SERVICES et le client se dégageront du contrat sans qu'aucune pénalité ne soit versée.

ADF INFO SERVICES effectue uniquement des prestations de services d'assistance informatique et à l'Internet au particulier à son domicile, toute autre prestation

(exemple dépannage en atelier, remplacement de pièces,...) sera effectuée de manière globale et transparente pour le client, mais avec facturation et conditions séparées par ADF INFO PRO.

Pour le client, il y a notion d'intervenant assurant une responsabilité unique.

### **Dépannage**

Si au bout d'une heure, le problème n'est pas résolu, l'intervenant d' ADF INFO SERVICES proposera au client:

- soit un arrêt de l'intervention et facturation d'une heure plus frais de déplacement
- soit un devis pour la poursuite de la résolution du problème ou le retour à la situation initiale du système opérationnel

Cette continuation pourra se faire chez le client ou à l'atelier d' ADF INFO PRO (transport facturé par ADF INFO SERVICES).

Le présent contrat est régi par le droit Français. En cas de contestation sur son interprétation ou son exécution, le tribunal de Lille sera seul compétent.